



Commune de MONCETZ-LONGEVAS

N° 2

Compte-rendu du conseil municipal réuni le 8 juin 2020

Par suite des convocations en date du 3 juin 2020, les membres composant le conseil municipal se sont réunis à la salle des fêtes, le lundi 8 juin 2020 à 20h 30 sous la présidence de Madame Catherine TSCHAMBSER, Maire.

Etaient présents : Cyrille FROMENTIN, Béatrice CHARLIER, Anne-Marie LEMPEREUR, Jonathan BERNIER, Franck ROMAGNY, Bruno COLLET ; Sylvain ROLLET, Jérémy FRINOT, Véronique BOITUZAT, Evelyne BRISSON, Éric CHICAULT, Stéphanie BRASSEUR, Jackie BOGARD, Hugo ARNOULD

Secrétaire de séance : Franck ROMAGNY.

Ordre du jour :

Délibérations :

- 1 Délégations permanentes au Maire
- 2 Indemnités du Maire et des adjoints
- 3 Désignation des membres appelés à siéger en commissions extérieures
- 4 Désignation des membres appelés à siéger en commissions communales
- 5 Convention de servitude de passage d'une canalisation
- 6 Décision Modificative n°1 au budget
- 7 Facturation garderie du 3ème tiers

Questions diverses et Tour de Table :

- Commission de contrôle de la liste électorale
- Point financier budget 2020

Délégations permanentes au Maire :

Le conseil municipal unanime valide les délégations proposées par Madame le Maire, à savoir :

- De prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget
- De passer les contrats d'assurance ainsi que d'accepter les indemnités de sinistre y afférentes ;
- De prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières ;
- D'accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges ;
- De décider l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 4 600 euros ;
- De fixer les reprises d'alignement en application d'un document d'urbanisme ;
- De régler les conséquences dommageables des accidents dans lesquels sont impliqués des véhicules municipaux dans la limite fixée par le conseil municipal ;

Indemnités du Maire et des adjoints :

Dans les communes de moins de 1000 habitants, l'indemnité allouée au maire est fixée automatiquement à son taux maximal prévu par l'article L2123.23 du CGCT soit 40,3 % de l'indice 1027.

A l'unanimité, le conseil fixe l'indemnité des trois adjoints au taux maximum de l'indice, soit 10,70 %.

Désignation des membres appelés à siéger en commissions extérieures :

Sont nommés, à l'unanimité des voix :

COMMISSIONS EXTERIEURES	TITULAIRES	SUPPLEANTS
correspondant défense : son rôle : interlocuteur privilégié des autorités civiles et militaires, pavoisement (mairie, cimetière)	Bruno COLLET	Franck ROMAGNY
correspondant sécurité routière : son rôle : diffusion des informations relatives à la sécurité routière	Stéphanie BRASSEUR	Éric CHICAULT
SIEM syndicat intercommunal d'énergies de la Marne : son rôle : assister aux réunions	Cyrille FROMENTIN	Bruno COLLET
syndicat d'eau du Mont Louvet : son rôle : assister aux réunions - représentant des abonnés désigné :	Cyrille FROMENTIN Jean-Michel GOY	Véronique BOITUZAT
S3M (syndicat mixte de la Marne moyenne) : son rôle : assister aux réunions	Franck ROMAGNY	Jonathan BERNIER
écoles de Sarry : son rôle : assister aux réunions	Anne-Marie LEMPEREUR (élémentaire) Jonathan BERNIER (maternelle)	Jonathan BERNIER (maternelle) Anne-Marie LEMPEREUR (élémentaire)

Désignation des membres appelés à siéger en commissions communales :

Sont nommés, à l'unanimité des voix :

COMMISSIONS COMMUNALES	
Technique et travaux - Bâtiments et espaces communaux - Réseaux et canalisations - Voiries et chemins	Cyrille FROMENTIN Bruno COLLET Jackie BOGARD Éric CHICAULT Franck ROMAGNY
Finances :	Béatrice CHARLIER Jonathan BERNIER Evelyne BRISSON Jackie BOGARD Anne-Marie LEMPEREUR
Educative et culturelle - Ecoles et périscolaire - Culture, événementiel, festivités - Vie associative - Communication	Anne-Marie LEMPEREUR Jérémy FRINOT Véronique BOITUZAT Jonathan BERNIER Stéphanie BRASSEUR Bruno COLLET
Cadre de vie - Fleurissement et embellissement - Environnement et développement durable	Anne-Marie LEMPEREUR Evelyne BRISSON Jackie BOGARD Sylvain ROLLET Hugo ARNOULD
Sécurisation et nuisances - Circulation et stationnement - Protection incendie - Plan communal de sauvegarde	Cyrille FROMENTIN Bruno COLLET Jackie BOGARD Éric CHICAULT Stéphanie BRASSEUR

Convention de servitude de passage d'une canalisation :

Le conseil municipal, unanime, autorise M. Rémy Arnould à traverser une parcelle communale pour installer une canalisation d'irrigation par busage et autorise, Cyrille FROMENTIN, adjoint à signer la convention qui en découle.

Décision Modificative n°1 au budget :

Suite à différentes remarques de la trésorerie, des modifications ont été apportées au budget primitif 2020. A l'unanimité, le conseil municipal valide les modifications budgétaires. Ainsi, le budget 2020 est équilibré :

- En recettes et dépenses de fonctionnement pour 403 824 €
- En recettes et dépenses d'investissement pour 813 169 €

Facturation garderie du 3ème tiers :

Suite à l'épidémie Covid 19 et à la fermeture pendant 2 mois de la garderie périscolaire, l'équipe municipale souhaite participer à l'effort collectif. Elle décide, unanimement, de diviser par deux les frais de garderie périscolaire du 3^{ème} tiers de l'année scolaire 2019/2020 (réduire le coût à 25 € pour le matin et 25 € pour le soir) et de ne pas le facturer aux familles dont les enfants ne fréquentent plus la garderie.

Questions diverses :

- Madame le Maire informe que les membres actuels de la commission de contrôle de la liste électorale souhaitent continuer à siéger au sein de celle-ci et seront proposés aux différentes administrations concernées.
- Anne-Marie LEMPEREUR rend compte de la réunion de l'AFR relative au projet d'ouverture du centre de loisirs sans hébergement pour la période estivale dans le respect du protocole sanitaire lié à l'épidémie Covid 19. Le bâtiment pourrait accueillir 34 enfants (10 maternelles et 24 élémentaires). L'association AFR souhaite privilégier l'accueil des enfants des familles de Moncetz-Longevas, Sarry et Chepy.
- L'achat d'un téléphone portable est envisagé afin que l'employé communal qui travaille seul puisse prévenir en cas d'urgence. Ce numéro de mobile serait transmis lors des locations de la salle de fêtes le week-end afin que les locataires puissent joindre un responsable si nécessaire. Jonathan BERNIER se charge de ce dossier.
- Les permanences de mairie reprennent cette semaine aux heures habituelles.
- Le passage de la balayeuse dans les rues du village sera effectué prochainement. Les habitants sont invités à désherber les trottoirs avant le passage pour assurer son efficacité.
- Une réflexion sera menée par la commission sécurisation et nuisances afin de réduire la vitesse des usagers lors de la traversée du village.

Tour de Table :

- Cyrille FROMENTIN informe que le véhicule de la commune est toujours en réparation et que la pièce manquante est en cours d'acheminement.
Le curage de la lagune devrait intervenir cet été suite à la relance des appels d'offres.
- Franck ROMAGNY alerte sur le mauvais entretien des espaces boisés le long des berges de la Marne. Ce sont des propriétés privées. Il faudra être vigilant pour l'entretien des propriétés communales.
- Béatrice CHARLIER s'interroge sur le mode de présentation de la nouvelle équipe aux habitants. Un bulletin d'information sera distribué prochainement.
- Jonathan BERNIER explique que le site internet de la commune devra être réactualisé car l'outil permettant les mises à jour ne sera plus disponible d'ici la fin de l'année.
- Evelyne BRISSON signale un nid de poule rue de la Rouillie. Le nécessaire sera fait prochainement.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant la parole, la séance est levée à 22h30.

Fait à Moncetz-Longevas, le 9 juin 2020

Le secrétaire :
Franck ROMAGNY

